

Portage de Livres à domicile

Le contexte de l'innovation

En 2010, la Poste de la Ferté-Vidame devait fermer. Plutôt que subir cette perte de service de proximité, la Communauté de Communes de l'Orée du Perche a décidé d'agir en mutualisant l'agrandissement de la bibliothèque en médiathèque et la modernisation du bureau postal.

Février 2011, après l'inauguration des nouvelles installations, la Communauté de Communes et la Poste ont réfléchi pour proposer un service pour la lecture en milieu rural et lutter ainsi contre l'isolement : le portage des livres était né, une première en France !

L'idée innovante

Profiter des nouveaux bouquets de services « Facteur Service Plus » de la Poste pour lancer le projet « Service portage à domicile des ouvrages de la Médiathèque ».

L'objectif recherché

Permettre aux personnes isolées et à mobilité réduite d'accéder à tous les services de la Médiathèque en donnant aussi un sens nouveau à la mission du facteur, créant un lien social de proximité.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

La Communauté de Communes de l'Orée du Perche a retenu l'offre Facteur Service Plus dans le cadre du partenariat développé avec le Groupe La Poste.

Le service de portage à domicile des livres et médias a été sélectionné à l'issue d'une recherche active, menée conjointement par la Communauté de Communes et La Poste pour identifier tous les services innovants pouvant être offerts au public.

Par le biais des facteurs, une étude a été menée pour identifier toutes les personnes isolées et éloignées du bourg centre ou ne pouvant se déplacer. Le résultat de l'enquête a mis en évidence dans un premier temps une dizaine de personnes intéressées par ce nouveau service.

La convention de portage officielle a été signée le 26 avril 2011 au Conseil Général en présence du Préfet qui a porté beaucoup d'attention à cette réalisation, une première s'agissant de produits culturels.

Le contenu de la réalisation

Création d'une nouvelle structure intercommunale élargie offrant plusieurs services dans un même lieu : médiathèque et agence postale.

Ce Service portage est à proprement dit un service utile, simple et facile à mettre en œuvre.

L'utilisateur fait une demande par téléphone à la médiathèque d'un ouvrage, un disque ou magazine qui lui sera livré dès le lendemain par son facteur dans une sacoche scellée qui servira également à leur retour, selon un processus très sécurisé. 3 livres ou autres médias sont prêts gratuitement pendant 3 semaines.

Les moyens humains (internes et externes) **et financiers** (budget total, coûts pour la collectivité)

Le service est gratuit pour l'utilisateur et financé par la Communauté de Communes.

Les moyens humains : les Maires transmettent la liste des personnes identifiées pour utiliser le Service du Portage du livre à domicile ; les agents ensuite confirment les inscriptions ; puis les 4 facteurs assurent le portage du livre à domicile.

Les moyens financiers : les vignettes « Portage Médiathèque » sont vendues par carnet de 10 par La Poste à la Communauté de Communes.

Une vignette nominative est attribuée par abonné.

Coût d'un carnet de 10 vignettes : 376,25 €HT

Ce nouveau service profite de la création de deux postes d'agents :

*Maintenance de l'emploi de la responsable de l'agence postale qui a rejoint la fonction publique territoriale

*Ouverture d'un poste pour l'agent de la Médiathèque.

*Polyvalence de ces deux agents dans leurs fonctions permettant d'offrir un service de qualité à la population.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

Le facteur rencontre la personne à travers le portage du livre, il se voit ainsi confier une mission de toute première importance qui lui ouvre de nouvelles perspectives valorisantes pour l'avenir.

Le nombre d'abonnés au service du portage du livre à domicile, une vingtaine de personnes aujourd'hui, est amené à devenir plus important.

La phase test de ce service inédit de portage médiathèque est prévue pour six mois, avant d'étendre le service à d'autres territoires.

En conclusion : très attaché au développement d'une ruralité dynamique et solidaire, la Communauté de Communes de l'Orée du Perche est heureuse aujourd'hui de mettre à disposition pour ses administrés ce nouveau service de proximité.

Contact

Jean-Pierre JALLOT

Président de la Communauté de Communes de l'Orée du Perche

Tél. : 02 37 37 66 02 ;

courriel : cdclaferte@wanadoo.fr